

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 604

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 47

À l'alinéa 14, après le mot :

« retenu »,

insérer les mots :

« pour le calcul de ces prestations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.